

Compte-rendu des 18^{èmes} Synapses
 20 octobre 2011 (Salle des fêtes, Nemours)
 'Le Grand GÂTINAIS, territoire d'innovation'

Les compte - rendus (et les visuels présentés) sont accessibles en :
<http://www.polesudparis.fr>

1° partie (matinée)

1. Alix de La Tour du Pin anime la CONFERENCE - DEBAT et se présente¹.
2. Valérie Lacroute , Maire de Nemours et 1° Vice - Présidente de la Communauté de Communes du Pays de Nemours accueille tous les invités au nom des élus (députés autour de Yves Jego, sénateur, maires et présidents d'agglomérations, communautés de communes ou parc naturel régional...) qui ont pris l'initiative de cette journée et souhaite la bienvenue aux Préfets et Sous-Préfets ainsi qu'à tous les représentants d'institutions présents.

Elle dit combien « l'idée de relancer une réflexion sur ce Grand Gâtinais est intéressante, surtout si elle permet d'échanger sur nos atouts et nos faiblesses par rapport à la proche couronne parisienne et à la création du 'Grand Paris', mais également avec les régions voisines, du Centre et de la Bourgogne. Nous avons la chance d'abriter encore sur le territoire du Grand Gâtinais, des fleurons de l'industrie.

Malheureusement, depuis une dizaine d'années, la situation de l'emploi est devenue difficile et particulièrement sur le canton de Nemours, où nous n'avons pas été épargnés par les délocalisations et les fermetures d'usines. Ce type de conférence - débat permet d'approcher des réponses efficaces à l'avenir de notre territoire. Je ne peux que souhaiter vivement une pleine réussite à cette vaste entreprise ».

3. Charles-Antoine de Ferrières et Laurence Nologues pour l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Île-de-France (IAU ÎdF) font une présentation socio - économique du territoire inter régional du Grand Gâtinais²: un million d'habitants et 285 000 emplois depuis le Nord du Loiret et Yonne jusqu'au Sud Essonne et Seine-et-Marne.

Ils expliquent sa cohérence géographique et son réseau de grandes infrastructures, sa ruralité et son attractivité tant environnementale que patrimoniale avec une structuration urbaine séculaire.

Ils soulignent aussi la forte proportion d'emplois industriels, la présence d'établissements de recherche et d'enseignement professionnel supérieur, avec l'importance grandissante des migrations quotidiennes domicile-travail.

Enfin, ils rappellent les récents engagements et recommandations qui étaient prévus dans la révision du SDRIF engagée en 2004.

¹ Cf. www.ateliersdesleaders.com/fr/page/4115/

² téléchargeable en files.me.com/o2ni/1v1w2n

4. Didier Julia, Député de la 2^o circonscription de Seine-et-Marne, évoque les multiples problèmes induits par le 'Grand Paris' : prix des terrains et des loyers, lotissements résidentiels déplacés vers le Sud avec saturation des transports : une «banlieurisation» du territoire.

Le premier défi est de donner une image différente du territoire. Pour cela il faut privilégier la densification et refuser le mitage qui conduit à des lotissements consommateurs d'espace et altérant l'architecture locale.

Il faut par ailleurs diversifier les formations professionnelles en créant des logements pour apprentis comme cela se fait à Nemours, et conserver des services sanitaires de proximité pour les urgences.

La création d'emplois passera par des partenariats d'élus locaux avec les entreprises afin de récupérer des terrains et bâtiments abandonnés.

Et dans tous les cas la conservation de notre qualité de vie ne doit pas entraver le développement économique.

5. Denis Oulés rappelle, au nom de l'association PÔLE SUD PARIS³ qu'il anime (et qui, avec ses XVIII^o SYNAPSES est un peu à l'origine de l'évènement de ce jour) l'histoire du Grand Gâtinais qui aurait pu devenir un département en 1790.

Il cite des producteurs agronomiques et industriels prospérant sur ce territoire, et explique les convictions des fondateurs de l'association : ce sont les emplois de cette économie productive de richesses et compétiteurs internationaux qui génèrent les emplois de l'économie résidentielle des bassins de vie.

Et l'action politique pour faire naître et développer de telles entreprises doit s'exercer solidairement sur plusieurs bassins de vie : tous ceux du Grand Gâtinais.

(Le texte complet de cette intervention est ci-après annexé en page 7).

³ Présentation en www.polesud77.asso.fr/pages/POLE%20SUD%20PARIS-presentation.pdf

6. CONFERENCE - DEBAT. Table ronde : comment promouvoir ce nouvel espace économique ?

De gauche à droite : Jean-Maurice Lemaître, Yves Jego, Christine Aïta, Christian Frot, Jean-Pierre Door, Marianne Dubois, Jean-Jacques Boussaingault

- a. Marianne Dubois, Députée de la 5^e circonscription du Loiret autour de Pithiviers et élue municipale de Neuville-aux-Bois (Nord Loiret) explique sa vision du potentiel d'apports économiques du tourisme, y compris d'affaires non loin du 'Grand Paris' : elle regrette l'absence d'équipements d'accueil pour capter ces retombées potentielles.

Elle est aussi attentive à tout ce qui peut inciter les jeunes à rester et ne pas quitter leur région de naissance.

- b. Jean-Jacques Boussaingault, Président du Parc Naturel Régional du Gâtinais français et Maire de Boigneville (Sud Essonne) confirme le propos de Didier Julia : il faut développer un urbanisme durable en évitant l'étalement urbain, et toutes les communes vont devoir modifier leur Pan Local d'Urbanisme suite aux lois 'Grenelle'

Il se dit attaché au financement des créateurs de petites entreprises et le moment venu à leur transmission. Et il souhaite une société publique locale qui récupérerait des friches industrielles pour y installer des artisans.

- c. Jean-Pierre Door, Député, Maire de Montargis et Président de l'Agglomération Montargoise Et rives du Loing (AME), dit la forte aspiration vers l'Île-de-France avec les risques de devenir une banlieue. Il rappelle des atouts que sont les voies d'eau, les voies ferrées et les autoroutes A77 et A19, et invite à s'associer pour les développer encore.

Il cite l'exemple de la 'route des métiers d'art' créée autour du Loing, et le potentiel de développement de l'arboretum Arbofolia avec un artisanat d'excellence autour du bois.

Parce que la région est attractive, la croissance démographique est importante et le taux de chômage atteint 10 %. Il insiste pour une mutualisation des moyens d'appui aux entreprises qui peuvent prospérer à l'international, comment le démontrent certaines du Montargois.

- d. Christian Frot, Conseiller Général de Seine-et-Marne décrit le parcours d'obstacles depuis cinq ans pour créer un Parc Naturel Régional du Bocage Gâtinais avec 70 communes rurales sur trois régions administratives distinctes (Bourgogne, Centre et Île-de-France).

Il espère aider des artisans et des commerçants qui survivent, et favoriser des hébergements qui font défaut. Des circuits de randonnée seraient développés pour faire connaître le territoire afin que des touristes venant du 'Grand Paris' ne s'arrêtent pas à Fontainebleau.

- e. Christine Aïta, Présidente du SIVOM du Gâtinais en Bourgogne et Maire de Courtoin (Nord Yonne), se réjouit de l'arrivée de gens depuis la région parisienne, mais regrette le manque d'hébergements hôteliers, ou d'ouvriers qualifiés chez les artisans pour les satisfaire : elle veut agir pour préserver des 'savoir faire' locaux.

Et elle souhaite des échanges pour s'affranchir des frontières départementales et se fédérer.

- f. Jean-Maurice Lemaître, responsable préfectoral dans la Direction des Territoires de l'Yonne (et représentant du Préfet empêché), observe que le Nord de l'Yonne se reconnaît bien dans tout ce qui a été dit sur le Grand Gâtinais.

L'étalement urbain est à contenir : une réflexion d'aménagement de l'espace foncier est nécessaire. Les périmètres des nouvelles Communautés de Communes induisent ces réflexions et une synergie est à trouver entre le reste de l'Yonne et le Grand Gâtinais.

Le projet départemental 'Yonne 2020' est orienté vers l'Île-de-France en misant sur un développement des flux par la voie d'eau et sur un pôle d'excellence rurale axé sur le tourisme. Il reste à développer le Nord avec le Grand Gâtinais, ce qui permettra aussi par effet de continuité d'irriguer le Sud du département.

Il souligne l'importance des boucles locales à côté des grands axes et la nécessaire synergie entre les acteurs locaux.

DEBAT avec des invités :

Michel Bisson, Vice-Président du Syndicat d'Agglomération Nouvelle de Sénart-Melun et Maire de Lieusaint rappelle que trop souvent en matière de développement économique les territoires sont en concurrence.

Il considère que la démarche de PÔLE SUD PARIS permet de la transcender. Pour l'industrie, il invite à anticiper et mutualiser des moyens pour accueillir les entreprises qui reviendront de la délocalisation.

Il faut développer l'enseignement supérieur et créer de jeunes entreprises valorisant des résultats de recherche qui existent ici. Sénart et Melun sont parties prenantes de la re-industrialisation du grand Gâtinais sur l'aéronautique et les éco activités.

Marc Rémond, Conseiller du 3^o collège dans le Conseil Economique Social et Environnemental de l'Île-de-France, explique qu'il est rapporteur d'un document sur les territoires inter régionaux et ruraux franciliens dans lequel toutes les thématiques abordées ici ont été identifiées.

Il aurait bien aimé connaître la synergie en cours de développement pour le Grand Gâtinais, et il invite à réfléchir au développement des formations par apprentissage (métiers d'artisans et du bâtiment).

Pierre Vitte, Elu de La CCI Seine-et-Marne et l'y représentant dans la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie insiste pour que le réinvestissement dans la production avec un redéploiement des PME se fasse sans opposer les territoires entre eux, et donc en transcendant les frontières administratives.

Luc Bellière, Président du Conseil Economique de l'AME à Montargis est bien d'accord pour s'appuyer sur le rayonnement du 'Grand Paris' pour réussir, mais demande quelles sont les voies prioritaires de succès.

- g. Yves Jego, Député, Maire de Montereau-Fault-Yonne et Président de la Communauté de Communes des Deux Fleuves conclut ce débat avec un constat et des pistes d'actions :

« Nous subissons la proximité de Paris et ses conséquences, à savoir les contraintes d'une croissance sans infrastructures associées. Nous sommes la variable d'ajustement de la mégapole (pour ses besoins en matériaux, son évacuation de déchets, ses personnes âgées, sa prévention des crues de la Seine dans la Bassée, etc.). Le fait que Le Grand Gâtinais soit proche de Paris engendre des conséquences négatives aggravant celles des délocalisations de nos productions. Les gens du 'Grand Paris' viennent vivre sur notre territoire pour payer moins cher et envahissent les maisons de retraite. Il y a de la croissance mais pas de reconnaissance car on ne nous donne pas les moyens pour faire face.

Un équilibre reste à trouver face à ces contraintes et donc il convient de donner une taille critique au territoire en acceptant de traverser les barrières administratives des départements et des régions, puisque les problèmes sont les mêmes sur l'ensemble du Grand Gâtinais.

Si nous voulons vivre dans une économie qui va vite, prenons conscience de nos atouts certes disséminés mais bien réels et donnons nous de la visibilité en particulier pour les territoires en croissance. Créons une identité de territoire, afin que nos villes soient repérables pour les investisseurs du monde entier.

Nous devons nous mettre en réseau pour faire de la croissance collective. On ne peut pas se contenter d'être toujours dans les franges du Grand Paris. Le Grand Gâtinais c'est un million d'habitants, on pèse, on compte !

Il faut faire quelque chose de pragmatique en nous appuyant sur ceux qui ont envie de travailler ensemble. Fondons une association pour créer une identité partagée, et mettre en réseau des acteurs de divers domaines.

Bientôt les pays qui consomment seront dépassés par ceux qui produisent. Développons un label 'Grand Gâtinais' pour l'offre touristique, un guide du tourisme du Grand Gâtinais, un site internet, un réseau de maisons de télétravail...

Soyons optimiste pour mettre en valeur nos atouts ».

7. Jean-Jacques Hyst, Sénateur de Seine-et-Marne, Maire de La Madeleine-sur-Loing et Président de la Communauté de Communes Gâtinais-Val-du-Loing souligne combien la présence du Préfet de Seine-et-Marne à cette réunion est appréciée.

«Le Gâtinais doit promouvoir une image positive même si on regrette tous un appauvrissement des communes rurales. Aujourd'hui avec des productions agricoles de qualité le terme géographique devient sympathique.

N'oublions pas que l'Histoire a failli créer le département du Loing ce qui montre que ce bassin de vie avait déjà un sens. Le développement des Communautés de Communes qui ont la compétence du développement économique permettra de progresser, et nous devons travailler les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) ensemble.

Créons une association et définissons des actions communes».

8. Maria-Dolores Martinez-Pommier, Sous Préfète de Montargis souligne l'importance des points communs d'un territoire plutôt rural avec ses voies d'eau et ses infrastructures routières.

«Le grand Gâtinais a une légitimité car son destin est collectif : nous pouvons donc nous réunir périodiquement pour progresser ensemble.

Soutenons nos PMI pour les conserver, sans oublier les grandes entreprises qui restent chez nous avec des productions variées.

Notre environnement est précieux tant pour le tourisme que pour attirer des populations. Ceux qui viennent dans nos communes rurales veulent souvent les mêmes services que dans les grandes villes : mais il faut un juste équilibre pour les services à la personne qui doivent être compatibles avec nos possibilités.

Il faut tenir compte des besoins de transports interurbains et aussi de l'écart entre les offres d'emploi des entreprises et les qualifications des demandeurs d'emploi : nous avons engagé sur le Montargois une démarche de gestion territoriale des emplois et des compétences mais il est parfois difficile de mobiliser des entreprises qui sont très individualistes».

9. Pierre Monzani, Préfet de Seine-et-Marne suggère de nommer l'autoroute A 19 du «Sud Gâtinais» .

« Il y a certes concurrence entre des territoires mais elle est bénéfique car chacun peut s'y affirmer. Il ne faut pas opposer les territoires : leur concurrence doit être positive. La richesse et la croissance sont des phénomènes cumulatifs, et le développement doit être d'abord endogène. Il est ridicule de nous méfier du rayonnement voisin : sa proximité doit être utilisée et il ne faut pas attendre que tout arrive de la métropole. Paris ne doit pas être opposé au Grand Gâtinais.

Nous devons agir pour les entreprises qui sont la base de notre développement. Le maquis réglementaire est épouvantable : notre obsession doit être le développement du pays et pas le règlement. Le rythme des Pouvoirs Publics doit s'harmoniser avec celui des entreprises parce que la PME n'a pas de temps devant elle.

Il faut diversifier nos formations et développer l'apprentissage, trouver des patrons et loger les apprentis parce qu'on ne peut pas mettre des Universités partout.

Le cadre de vie du Grand Gâtinais est un atout essentiel à valoriser. Il faut préserver les espaces en luttant contre le mitage : donc densifions nos centres bourgs qui doivent être reconquis. Le Grand Gâtinais est un laboratoire pour marier le XXI ème siècle avec notre histoire paysanne.

Les préconisations d'aménagement du territoire de la DATAR prévoyaient de développer les "pays" sans être bridés par des frontières départementales. Le Grand Gâtinais en est une illustration déjà réelle : demain une grande inter-Communalité du Grand Gâtinais verra peut-être le jour !

A nous de nous organiser pour peser et réaliser ensemble ce dessein ».

ANNEXE : expression de PÔLE SUD PARIS en introduction de la Conférence - débat.

- A. Le Grand GÂTINAIS, ce territoire inter régional où aiment résider un million d'habitants, de Montargis à Melun et de Sens à Etampes, du Nord Yonne en région Bourgogne et Nord Loiret en région Centre au Sud Seine-et-Marne et Essonne en Ile de France, vient de nous être excellemment présenté dans sa dimension socio-économique par l'équipe de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme Ile de France : bravo et soyez en remerciés.
- 1.1. Il était avant 1790 un territoire homogène et productif : depuis des siècles, aux confins des anciens comtés de Bourgogne, d'Anjou et de Touraine, le diocèse de SENS avait son réseau d'abbayes créatrices de richesses agronomiques et industrielles telles que celles toutes proches de Larchant, Cercanceaux et Ferrières dans l'archidiaconé du GÂTINAIS . Avec les archidiaconés de Sens, Provins, Melun et Etampes, ce Grand GÂTINAIS si bien représenté en forme de coeur sur l'invitation qui nous réunit aujourd'hui, a subi en 1790 un découpage administratif irrationnel : un infarctus du myocarde, ou si vous préférez un accident vasculaire cérébral ! Ceci parce que les notables d'Orléans ont annexé le Gâtinais Orléanais pour compenser le refus du rattachement de Chartres par les notables de cette ville qui exigeaient leur propre département. Ou bien parce que les relations du 'Marquis de Mirabeau' dont le village proche 'Le Bignon' célèbre la mémoire étaient fort complexes ? Cette partition entre quatre départements lui a peut être fait perdre des bénéfices de l'industrialisation de la France aux XIX° et XX° siècles, comme en atteste son absence dans 'Le Tour de France par Deux Enfants' édité en 1877 et réédité en 1923⁴ qui décrivait les techno-pôles de l'époque pour les millions d'écoliers français jusque dans les années 50. Pour soigner cet accident vasculaire cérébral, il faut exploiter la plasticité du cerveau et faire travailler les SYNAPSES : c'est bien le motif de notre réunion d'aujourd'hui.
 - 1.2. Ce territoire est aussi bien producteur agronomique (avec des entreprises internationales telles que SENOBLE, DAREGAL, COMEXO ou PICARD) qu'industriel innovant (avec les exemples de HUTCHINSON qui équipe votre automobile, SNECMA qui vous transporte dans l'espace aérien, SILEC Cable qui vous apporte l'énergie électrique, KERAGLASS qui équipe votre cuisine ; ou moins connus mais internationaux tels que REDEX, CML, SOFRASER, ADR sans lequel votre GPS ne fonctionnerait pas...). En mai 2010, nous avons révélé ici même à Nemours un échantillon d'entreprises parfaitement compétitives dans les marchés internationaux. Et en mai 2011, nous avons révélé à Montargis tout le potentiel à venir de la bio économie pour ce territoire.
 - 1.3. Il recèle des sources d'innovation (R&D) telles que EDF, Mines ParisTech, CORNING, SAFRAN, HUTCHINSON, ARVALIS et des antennes universitaires telles que Foljuif tout près d'ici...
 - 1.4. Ainsi que des établissements d'enseignement supérieur tels que ESIGETEL, IEZY à Sens et ISIGE de Mines ParisTech, avec aussi des formations professionnelles Bac + 3, mais dont certaines sont menacées de départ si le SDRIF revu et corrigé ne remédie pas aux faiblesses dans ce domaine.
 - 1.5. Avec le potentiel entrepreneurial international et multiculturel si peu connecté au système productif régional qu'est l'INSEAD de Fontainebleau depuis un demi siècle: deux promotions de 500 diplômés MBA de tous pays chaque année (aucune nationalité n'y excédant 10 %) et 7000 managers internationaux nouveaux venant en formation continue pour quelques semaines chaque année.
 - 1.6. La présentation de IAU idF a montré combien ce territoire du Grand GÂTINAIS est attractif pour y résider, alors que son image et son identité ne sont pas valorisées auprès des étrangers pour un parcours professionnel international. Et pourtant, il vaut mieux créer des emplois là où les gens aiment habiter afin de réduire les nuisances des transports de personnes !

⁴ téléchargeable sur Internet en www.demassieux.fr/Site/Tour_de_la_France.html

- B. PÔLE SUD PARIS (en anglais : 'POLE SOUTH PARIS' pour être mieux situé et compris de nos partenaires internationaux de l'INSEAD) est née spontanément en mai 2005 en Sud Seine-et-Marne avec des fondateurs conscients de ce que la naissance puis la pérennité d'activités industrielles se joue très en amont par la Recherche & Développement. Très vite, pour des liens R&D potentiels entre SNECMA et HUTCHINSON, ou DAREGAL, COMEXO et SENOBLE, ils ont labouré ce Grand GÂTINAIS avec quelques convictions.

Pour quelles activités économiques, et sur quel territoire ?

L'action politique s'exerce sur des êtres vivants : des personnes qui naissent, se développent et meurent ; des entreprises qui naissent, se développent et meurent (ou mieux, sont transmises) ; et des écosystèmes. L'économie productive est celle créatrice de richesses avec des productions agronomiques ou industrielles qui sont dans une compétition internationale et sous-tendent donc la souveraineté d'un pays... Elle ne survit que si elle est nourrie d'innovations issues du monde des universités et de la recherche...

- 2.1. C'est un emploi de cette économie productive qui génère deux à trois emplois et parfois plus de l'économie résidentielle : pas de gynécologue et maternité, institutrice et école, boulanger et commerces, maçon et BTP, pharmacien et hôpital, stade et théâtre, etc. sur un territoire s'il n'y a pas d'activité productive compétitive ! L'économie dite 'présentielle' comprend celle résidentielle d'un bassin de vie et aussi celle du tourisme ou d'activités évènementielles qui s'efforcent de capter la richesse qui a été créée par d'autres systèmes productifs sur des territoires voisins ou éloignés : elle ne concourt nullement à la souveraineté d'un pays.
- 2.2. L'action pour faire naître des entreprises innovantes qui fourniront les futurs emplois productifs (depuis l'univers de la recherche, et avec des investisseurs prenant des risques...), leur assurer la formation professionnelle dont elles ont besoin, leur ouvrir l'accès aux sources d'innovation pour rester compétitives, et garantir le moment venu une bonne transmission vers des ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire) exige de tels moyens et compétences qu'elle ne peut s'exercer que sur plusieurs bassins de vie solidaires pour cette ardente obligation.

Depuis trente ans cette action politique territoriale n'a malheureusement pas favorisé les quatre 'finistères' du Grand GÂTINAIS qui ont le sentiment d'avoir été un peu abandonnés. L'illustration de cet abandon peut être faite avec trois chiffres d'usage de l'argent public :

Coût de création d'un emploi direct de l'économie touristique à Disneyland (650 M€ pour 20 000 emplois) : 33 k€

Coût estimé de création d'un emploi dans le projet 'Villages Nature' au Sud de l'autoroute A4 : environ 150 k€⁵

Subvention accordée pour la création d'un emploi dans les zones sinistrées d'activités industrielles de Nemours et Etampes : 2 k€

- C. Cet après-midi dans nos XVIII^e SYNAPSES, nous explorerons ce qui peut être le premier pas d'une stratégie économique pour le territoire du Grand GÂTINAIS : nous écouterons les témoignages de ceux qui préparent, créent et accompagnent les activités productives de demain : depuis la recherche académique jusqu'aux jeunes entreprises innovantes. Avec le constat suivant : les projets ne manquent pas. Pour apporter une dizaine de cas d'études dans un cours d'Entrepreneurship aux étudiants MBA de l'INSEAD, nous avons sollicité des sources de projets dans des incubateurs et des laboratoires de recherche de toute la France ; et nous avons reçu 107 marques d'intérêt, ceci en plein mois d'août.

Alors faisons en sorte que le Grand Gâtinais devienne une terre d'accueil fertile pour ces projets innovants...

- D. Merci aux Elus organisateurs de cette conférence - débat, premier évènement pour ce beau territoire plein d'avenir. Et merci à tous pour votre attention...

⁵ ces deux chiffres sont issus de www.villagesnature.com et [Téléchargez le PDF \(848 Ko\)](#)

2° partie (après - midi)

Le Grand Gâtinais : territoire d'innovation

1. Valérie Lacroute, Maire de NEMOURS, accueille les invités de l'après-midi et résume avec Yves Jégo, Député Maire de Montreau-Fault-Yonne, les débats et échanges de la matinée pour les nouveaux venus.
2. Denis Oulés souhaite la bienvenue à tous au nom de PÔLE SUD PARIS. Il présente le thème du jour et rappelle que les 7° SYNAPSES d'octobre 2007 avaient déjà accueilli des entrepreneurs illustrant le long processus de création de jeunes entreprises innovantes⁶.
Il présente l'animateur : Georges Gallet dont la carrière a commencé dans la recherche tout près d'ici à EDF R&D, et s'est terminée à la tête d'un important établissement public territorial de services d'utilité publique marchands.
3. Anna Kehrés-Diaz est responsable de transferts de technologie des laboratoires de recherche de l'Ecole Polytechnique⁷. Elle explique l'importance et la variété des travaux de recherche (650 chercheurs et leurs assistants en 22 laboratoires...) et les diverses voies de valorisation dans l'industrie de certains résultats. La génération d'idées de valorisation nécessite l'expérience d'aventures industrielles : un dialogue des chercheurs avec eux est très souhaitable. Et quand l'idée de création d'une jeune entreprise se fait jour, il est rare qu'un chercheur se mue en entrepreneur. Elle se dit donc très favorable aux rapprochements testés par PÔLE SUD PARIS de chercheurs avec des candidats entrepreneurs formés par l'INSEAD de Fontainebleau.
4. Laurent Buisson est directeur général délégué à la recherche et au transfert de technologie de l'Université Pierre & Marie Curie⁸ : il confirme le grand besoin de dialogue, aujourd'hui insuffisant, entre chercheurs et industriels expérimentés. Et il explique comment la nouvelle 'Société d'Accélération du Transfert de Technologie' (SATT) LUTECH⁹ dont le financement bénéficie des 'Investissements d'Avenir'¹⁰ et dont l'INSEAD est partenaire, s'efforcera d'y répondre.
5. Steve van Zutphen, créateur de MAGPIE POLYMERS¹¹ explique son parcours : c'est pendant son doctorat en chimie dans un laboratoire Polytechnique - CNRS qu'il avait désiré créer une jeune entreprise. Il a ensuite travaillé chez CORNING R&D à Avon et a profité d'un plan social pour engager avec un collègue ce processus de valorisation d'invention de nouveaux polymères permettant de capter des métaux dans des eaux industrielles avec un taux de pureté et un coût compétitifs.

⁶ Cf. www.polesud77.asso.fr/pages/C-R_7-mes_Synapses_9-10-2007_light.pdf

⁷ Cf. <http://www.polytechnique.edu/accueil/recherche-innovation/transfert-de-technologie/>

⁸ Cf.

http://www.upmc.fr/fr/universite/organisation/directions_rattachees_a_la_presidence/dgrtt/portrait_de_laurent_buisson.html

⁹ Cf. http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Fiches_SATT/39/9/SATT_Lutech_175399.pdf

¹⁰ Cf. <http://investissement-avenir.gouvernement.fr/>

¹¹ Cf. www.magpie-polymers.com

Il a pu bénéficier avec PÔLE SUD PARIS d'apports de professeurs et étudiants MBA en 'Entrepreneurship' de l'INSEAD, puis d'une mise en relation avec la communauté de communes du Pays de Nemours pour louer à bas prix des locaux industriels de Saint-GOBAIN.

6. Bill Magill est Californien¹² et professeur 'Entrepreneurship' à l'INSEAD de Fontainebleau : il explique l'objet de son enseignement qui vise l'accélération de mise sur le marché de technologies innovantes.

Et il présente l'écosystème entrepreneurial de l'INSEAD¹³ avec ses 'Entrepreneur in residence', ses 'Bootcamp' de Paul Kewene-Hite¹⁴ (dont a bénéficié Steve van Zutphen), le réseau des 40 000 Alumni dans 160 pays, etc.

Il confirme son intérêt pour contribuer aux succès de valorisations de résultats de recherche des meilleurs laboratoires français, et se dit très favorablement impressionné par la qualité et le nombre de projets que PÔLE SUD PARIS lui a proposés cet été pour des cas d'études dans son cours aux MBA.

7. Arthur Mofakhami, co-créateur de CERAM HYD¹⁵ présente sa technologie (innovation de rupture dans les membranes d'électrolyseurs) et explique le long parcours du chercheur - entrepreneur (il était dans les laboratoires de l'Ecole Centrale de Paris) en quête de ses premiers clients et de ses investisseurs.

Il évoque son arrivée en 2006 en 'Terra incognita' pour innovateurs du Gâtinais où il réside et où seul PÔLE SUD PARIS lui avait fourni des premiers contacts utiles.

Depuis, un investisseur industriel allemand lui permet de poursuivre ses développements et de protéger ses inventions, et la Communauté de Communes de Moret-Seine-et-Loing l'a accueilli dans des locaux parfaitement adaptés pour son activité et ses projets.

8. Claude Rameau est Vice-Président en charge du développement de France Angels¹⁶ (dont il a été président pendant la décennie 2000) et a été doyen de l'INSEAD de Fontainebleau (années 80-90).

Il explique la grande faiblesse française pour la création de nouvelles entreprises technologiques par manque d'investisseurs à leur démarrage : après l'apport de quelques milliers d'euros par la famille ou des amis (le 'love money'), le créateur ayant besoin de quelques centaines de milliers d'euros avant de solliciter des fonds d'investissement en capital risque pour plusieurs millions d'euros, ne trouvait pas de guichet répondant à ses besoins.

Inutile de solliciter des banques à ce stade-là, puisque le risque est maximal. Claude Rameau a donc diffusé des pratiques anglo saxonnes et développé des réseaux de 'Business Angels' dans toute la France en sensibilisant les Pouvoirs Publics sur leur contribution vitale au développement de jeunes entreprises.

Il a expliqué comment des investisseurs pouvaient diversifier leurs investissements en s'associant dans des réseaux pour analyser des projets, puis investir collectivement en apportant leur expérience et leur réseau de contacts à la jeune entreprise.

¹² Cf. <http://www.insead.edu/facultyresearch/faculty/cv.cfm?cid=519>

¹³ Cf. <http://www.insead.edu/facultyresearch/areas/entrepreneurship/index.cfm>

¹⁴ Cf. <http://www.insead.edu/facultyresearch/faculty/profiles/pkewene%2Dhite/>

¹⁵ Cf. www.ceramhyd.com

¹⁶ Cf. www.franceangels.org

4 500 Business Angels sont maintenant actifs dans 85 réseaux en France et ont investi l'an passé 65 millions d'euros en direct dans des centaines de jeunes entreprises, leur permettant ainsi de préparer l'étape suivante d'appel à des fonds d'investissements.

9. Philippe Delloye, administrateur de 'Réseau Entreprendre Sud Ile de France' (RESIF¹⁷) dont il a présidé le comité d'engagements pendant neuf ans (et qui est aussi Vice-Président de PÔLE SUD PARIS) explique à son tour l'apport des 52 associations 'Réseau Entreprendre' en France pour les créateurs ou repreneurs d'entreprises.

Constituées de patrons de PME, elles sélectionnent des projets et accordent des prêts d'honneur sans intérêt de 20 à 50 k€ (prêt à la personne valant apport personnel en capital pour la création de l'entreprise), puis accompagnent le créateur avec le parrainage d'un patron expérimenté de PME pendant deux ans.

Ce dispositif qui a fait ses preuves est adapté aux jeunes entreprises qui témoignent aujourd'hui de leur parcours, et est complémentaire, souvent en amont, de l'apport des Business Angels.

10. Bruno Gérard est PdG de OXAND¹⁸ et a bénéficié de RESIF: il confirme donc les dires de Philippe Delloye, et est devenu à son tour «coach» de lauréats de Réseau Entreprendre.

OXAND est née il y a neuf ans pour valoriser des résultats de recherche et de savoir faire d'EDF en gestion d'infrastructures de béton dans des situations très variées. Son métier est aujourd'hui étendu à la gestion d'actifs physiques industriels de tous types et à leurs risques associés : 85 ingénieurs pour des activités en Europe et Amérique du Nord, réalisées pour 70% en exportation d'ingénierie.

Bruno Gérard complète des propos antérieurs avec son expérience du dialogue avec des chercheurs, des investisseurs (l'un de ses investisseurs actifs est un fond d'amorçage), et aussi des institutionnels de l'économie territoriale.

11. Marc Delcourt est PdG de GLOBAL BIOENERGIES¹⁹ qui produit de l'énergie à partir de végétaux. C'est donc une jeune entreprise encore protégée par sa propriété intellectuelle de procédés, et attaquant des marchés d'avenir prometteurs et risqués.

Avec son associé Philippe Marlière connaissant bien des travaux de recherche scientifique, Marc Delcourt présente son expérience d'entrepreneur et explique pourquoi dès 2009 un fonds d'investissement a accompagné leurs premiers développements de valorisation de certains actifs de propriété intellectuelle.

Depuis juin 2011, la société bénéficie de nouveaux investisseurs par sa cotation en bourse sur le marché NYSE Euronext Paris - Alternext .

12. Echanges avec des invités:

- a. Gilles Le Guennec est co créateur de BRAINBOX²⁰ et diplômé EMBA de l'INSEAD : il approuve l'idée de multiplier des relations entre chercheurs et entrepreneurs ayant une expérience internationale.

¹⁷ Cf. www.reseau-entreprendre-sud-ile-de-france.fr/association/fr/s01_home/s01p01_home.php

¹⁸ Cf. www.oxand.com

¹⁹ Cf. www.global-bioenergies.com/index.php?lang=fr

²⁰ Cf. www.brainbox-and-co.com

- b. Olivier Ribaud est Délégué régional de Saint-Gobain Développement et explique que son groupe vient localement en appui à des projets créateurs d'emplois, là où des unités de fabrication Saint-Gobain sont présentes.
 - c. Daniel Paris, Maire de SENS, se déclare très intéressé par des suggestions de dynamisation du territoire que lui inspirent les témoignages entendus. Pour le bassin de vie de SENS, et en lien avec une plateforme exploitant des voies ouvertes par le 'Grenelle de l'Environnement', il souhaitera explorer plusieurs pistes de développement de projets.
13. Georges Gallet propose d'entendre et voir une synthèse de toute la séance par Alix de La Tour du Pin²¹ pour répondre à Monsieur le Maire de SENS.
14. Denis Oulés propose que PÔLE SUD PARIS anime un groupe de travail avec des représentants de :
- a. sources de projets
 - b. INSEAD
 - c. fertilisants Business Angels, CCI et Réseau Entreprendre...
 - d. EPCI du Grand GÂTINAIS

afin de concevoir un dispositif de génération de nouvelles activités pouvant être développées pour ce territoire, ce qui répond un peu au souhait exprimé par M. Daniel Paris.

Il remercie Ville de Nemours pour son accueil et tous les intervenants de l'après midi (ainsi que l'animateur) pour leur respect des temps de paroles confiés.

Il informe d'un prochain colloque organisé le 8 novembre par le Conseil Economique, Social et Environnemental d'Île-de-France sur le thème «Quelle ambition industrielle pour l'Île-de-France» dans lequel l'association PÔLE SUD PARIS est invitée à témoigner.

15. Valérie Lacroute invite à poursuivre les échanges autour d'un verre offert par la Ville de NEMOURS.

(FL & AP & DO / 20-10-2011)

²¹ Cf. www.ateliersdesleaders.com/fr/page/4115/